

Actualité > Grand Sud > Haute-Garonne > Revel

Publié le 13/06/2018 à 03:52, Mis à jour le 13/06/2018 à 08:19

Les jardins partagés inaugurés

Environnement



Le maire, Etienne Thibault, le sénateur Alain Chatillon, les élus et les membres du conseil municipal ont inauguré le site des "jardins partagés"./ Photo DDM, E.G.

Le maire, Etienne Thibault a procédé à l'inauguration des jardins partagés, aménagés sur un terrain appartenant au centre communal d'actions sociales, chemin de Peyssou. «C'est un projet que je prends en chemin car c'est notre sénateur qui l'avait inscrit dans son programme de campagne pour les élections municipales», précisait-il. Le sénateur Alain Chatillon, à son tour, rappelait que «l'objectif entre dans l'esprit global de notre municipalité à savoir : gérer au plus près pour offrir la meilleure vie possible aux administrés pour les voir heureux et ce jardin est bien une source de bien être». En effet, comme le soulignait Olivier Picard, président de l'association Les Jardins d'Autan, qui gère l'espace, «c'est un projet social qui créait du lien et du bonheur partagé entre tous les usagers. C'est un projet de rencontre et de partage entre des utilisateurs qui sont heureux de voir leur jardin progresser». Toutefois, il tempérait car en cette période de pluies incessantes, les récoltes ne sont pas encore très fructueuses.

L'adjointe au maire en charge des affaires sociales, Annie Veaute, rappelait la genèse de ce projet. «L'équipe de Vivre Ensemble Revel, conduite par Alain Chatillon avait inscrit plusieurs projets dans le domaine social et notamment d'étudier la faisabilité de jardins sociaux. Nous n'avons pas fait que l'étudier car nous sommes allés à la rencontre de personnes ayant créé ce type de jardins, à Puylaurens où nous avons reçu un accueil chaleureux et rencontré des personnes passionnées et passionnantes, dans leurs jardins gérés par une association. Nous sommes aussi allés à la rencontre des élus de Plaisance-du-Touch où les jardins partagés sont gérés par le CCAS. Nous avons pris d'autres contacts pour adapter notre projet du mieux possible».

22 parcelles de 50 m²

Les choses vont s'enchaîner grâce à l'acharnement d'Annie Veaute et d'Olivier Picard. Le terrain est trouvé ; le CCAS investit 14 500 € pour l'aménager ; les équipes techniques de la mairie se chargent de l'aménagement des parcelles et de creuser un puits ; le Rotary club fait un don pour l'achat d'outil mis en commun tandis que le Sipom et les Jardins d'Amandine apportent leurs conseils en éco-jardinage. «Grâce au concours de tous et à ces élans de générosité, aujourd'hui nous avons 22 parcelles de 50 m² de disponibles avec un abri de jardin pour les outils que nous mettons à disposition des adhérents et un puits pour l'eau d'arrosage», explique Olivier Picard. «Nous avons déjà une vingtaine de parcelles occupées par des membres à qui nous demandons 15 € de cotisation par an et 30 € par an pour la location de la parcelle». L'Espace jeunes cultive aussi deux parcelles pour produire les légumes pour leurs ateliers cuisine.

Emile Gaubert

Cet article vous est offert par La Depeche dans le but de vous faire découvrir ses formules d'abonnement. Convaincu(e) ? **Abonnez-vous.**

REVEL ENVIRONNEMENT

Contenus sponsorisés